

Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du mardi 10 novembre 2010

Présents : J.ANAS, N.DOSME, S.GOUT (Président), I.HARLE (Syndic), F.HERMEL, et O.WARNERY

Absents excusés : H.ANDRE, E.DACQUAY, Y.MORVAN

1- Fermeture du porche de Mr et Mme SIMA:

Leur déclaration préalable de travaux a été déposée à la Mairie avant que ne soit obtenue l'autorisation de l'AG, ce qui n'est pas la procédure normale. Néanmoins, si leur projet est similaire à une réalisation qui a obtenu l'autorisation d'une AG antérieure, Mr et Mme SIMA peuvent d'ores et déjà fermer leur porche, et demander une régularisation à la prochaine AG. I.HARLE envoie un courrier explicatif aux Sima.

1- Droit de réponse de Guy MOBS

Guy MOBS a demandé le droit de répondre au texte paru dans le Bois Persan Info de septembre, informant les Copropriétaires du jugement du Tribunal Administratif concernant la fermeture de la terrasse de la famille HOFLACK. Le texte de Guy MOBS paraîtra dans le prochain numéro du Bois Persan Info, lorsque le texte intégral du jugement aura été fourni par le Tribunal Administratif. Pendant un mois il sera mis sur le site internet du Bois Persan, et donc consultable par tous. En effet le Droit de réponse de Guy MOBS, pour être pleinement apprécié et compris, nécessite la comparaison avec le texte du jugement.

2- Révision des canalisations de l'immeuble :

A la suite d'une fuite d'eau survenue le 12 octobre dans une canalisation d'arrivée d'eau il s'est avéré que le réseau entier de l'immeuble nécessitait une révision avec un étiquetage des canalisations et des remplacements de vannes d'arrêt.

3- Parterre fleuri Place de Suse

Le fleurissement de ce parterre étant limité à quelques rosiers chétifs, la Commission Espaces verts demande un crédit de 300€ pour sa réhabilitation (accepté à l'unanimité des présents). Le parterre sera planté de vivaces ne demandant pas d'arrosage et ne nécessitant pratiquement pas d'entretien (graminées, thym, origan, sarriette, romarin, sauge...). Lorsque les plantes seront arrivées, la plantation pourrait se faire un samedi matin (date à préciser), dans un cadre « botanico-festif », avec les volontaires intéressés ! L'abattage des chênes de l'espace situé entre l'avenue du Bois Persan et l'allée de Tisfoune, a sinistré cette zone. Sa réhabilitation sera étudiée pour le printemps.

4- Appel de fonds de janvier 2011

En tant que Syndic, Isabelle HARLE, souhaite inciter les Copropriétaires à régler leurs charges par virement bancaire, ce qui limiterait la gestion des chèques. Pour la première fois, il est parfois nécessaire de se rendre à sa banque pour faire enregistrer le destinataire, mais certaines banques permettent cette opération via internet et téléphone. Une fois la Copropriété enregistrée dans les destinataires possibles de virement, l'opération est simple à déclencher. Bien entendu, ceci est pratique uniquement pour les utilisateurs réguliers des services en ligne de leur banque. Les autres peuvent bien entendu continuer à payer par chèque. Il s'agit de rendre la vie plus facile pour chacun, pas de la compliquer pour les Copropriétaires, même si cela facilite le travail de gestion.

5- Point chantier CORUS

Suite à la visite de CORUS le 29 septembre, accompagné du fabricant du produit qui pose problème (sol de certains balcons et mezzanines), en présence de 3 Copropriétaires de l'Immeuble, nous attendons le rapport et les décisions d'intervention. La réfection du sol du hall ne serait faite qu'à l'issue des reprises de balcon. Il n'est pas souhaitable que ces travaux soient réalisés en période hivernale. CORUS doit nous transmettre une première proposition d'arrêté de compte. Il paraît opportun que rien ne soit soldé avant la réception définitive du chantier (printemps 2011).

6- Suite des réflexions sur les enfants du domaine

La question étant assez complexe, la création d'une Commission « enfants » est votée à l'unanimité des présents. Cette Commission sera animée par Jacques ANAS (jacques.anas@neuf.fr, 4 allée de Pasargades) et Isabelle HARLE, et tout volontaire motivé.

8-Travaux de maçonnerie

Jusqu'à maintenant aucun artisan contacté n'a fourni de devis pour la réfection de la dalle de la bouche d'égout sur le trottoir devant le centre aéré (merci à M.DOS SANTOS qui l'a sécurisée!) et des dalles de la bouche d'évacuation des eaux pluviales du bassin d'orage. A ces travaux pourrait être associé un audit de la dalle en béton (socle de la supérette prévue à la construction du Bois Persan), sur la pelouse entre l'immeuble et l'allée de Hamadan. Un autre artisan, proposé par O.WARNERY, sera contacté par I.HARLE.

9- Contenu du prochain BP info

Hormis le droit de réponse de Guy MOBS, le BP info pourrait donner les dernières informations sur les avancées de la Commission enfants et des plantations Place de Suse. Ce contenu sera discuté lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

**Prochaine réunion
Mercredi 15 décembre**